

Sommaire

Actualités du Réseau	p1
La Haute-Vézère, un territoire historique pour la gestion des landes et des tourbières	
L'expérience d'un adhérent	p2
La zone humide de « Seigne Valeyre » A la découverte des richesses naturelles	p2
L'Impatiente ne-me-touchez-pas	
Un peu de technique	p3
Le balivage d'Aulnes glutineux	
Agenda	p4
Petites annonces	p4
Nous contacter	p4

N°12
Octobre 2013

Réseau Zones Humides en Limousin Bulletin d'information

Vidange
de l'étang de Chabannes
p4

Actualités

La Haute-Vézère, un territoire historique pour la gestion des landes et des tourbières

Retour sur la journée du 19 septembre à Saint-Merd-les-Oussines (19)



Réunion à la salle des fêtes de Saint-Merd-les-Oussines

Le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin intervient sur le territoire de la Haute-Vézère depuis 20 ans. Il voulait depuis longtemps organiser une journée conviviale afin de rassembler et de remercier les nombreux partenaires locaux qui ont œuvré à ses côtés pour la préservation des espaces naturels. Ce fut chose faite le 19 septembre à la salle des fêtes de Saint-Merd-les-Oussines, grâce à l'implication de quelques administrateurs et salariés de l'association. Pas moins de 40 personnes ont répondu présent à l'invitation : des élus, des représentants des collectivités locales, des prestataires de travaux, des membres du Réseau Zones Humides, des particuliers mais surtout des éleveurs dont le premier partenaire du Conservatoire, René Moratille, pionnier de la gestion des landes de Marcy en 1994 !

L'objectif de cette journée était double : présenter le Réseau Zones Humides et dresser le bilan de l'action du Conservatoire sur le site Natura 2000 « Landes et Zones Humides de la Haute-Vézère ».

A partir de 2013 et suite à la création de l'antenne « Plateau de Millevaches » du Conservatoire, il est proposé d'intégrer dans le Réseau, les gestionnaires volontaires de zones humides situés à l'intérieur du périmètre du site Natura 2000 « Haute-Vézère ». L'objectif est de pouvoir répondre à des besoins d'appui technique, notamment auprès des exploitants agricoles (visites conseils) et de les inviter à toutes les journées d'échanges.

Le site Natura 2000 « Haute-Vézère » témoigne du dynamisme local et de la volonté des acteurs locaux de préserver leur patrimoine naturel :

- plus de 320 ha ont été restaurés grâce à la signature de 28 contrats Natura 2000,
- 31 agriculteurs engagés en Mesures Agro-Environnementales Territorialisées sur 1395 ha
- 353 ha bénéficient de l'adhésion à la charte Natura 2000 !

Chacun a ensuite eu la possibilité de témoigner des premiers pas du Conservatoire sur le secteur. Ces échanges de souvenirs et d'opinions ont laissé place à un barbecue en toute simplicité, suivi d'une promenade sur les landes de Marcy.

La réussite de cette journée encourage à la réitérer lorsqu'une occasion se présentera sur ce secteur, et ailleurs en Limousin !



Visite de la Lande de Marcy



Tourbière de « Seigne-Valeyre »



Cordulegaster boltonii



Drosera intermedia

La zone humide de « Seigne Valeyre » valorisée par la commune de Ménoire (19)



Témoignage de M. Christophe Lissajoux, Maire de Ménoire.

« A la fin de l'année 2012, la commune de Ménoire a été destinataire d'un courrier envoyé par l'Etablissement Public du Bassin de la Dordogne (EPIDOR). Celui-ci comportait le recensement des zones humides de la commune, un document relatant l'intérêt de ces zones, ainsi qu'une plaquette du Réseau Zones Humides en Limousin (RZH) animé par le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin. La commune est propriétaire de 2 ha de zones humides le long de laquelle passe le chemin de randonnées des «Sources et Fontaines» (Plan Départemental des Itinéraires des Promenades et de Randonnées). Nous avons alors saisi l'occasion de mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel de notre territoire en souhaitant développer le potentiel pédagogique de la zone humide de Seigne-Valeyre. Nos attentes sont de valoriser cette parcelle en mettant en place une interprétation* et des connaissances sur les milieux naturels pour le public.

En avril dernier, nous avons rencontré EPIDOR, le Conseil Général de la Corrèze et les animateurs du RZH afin de discuter de ce projet. Quelques temps après, l'ensemble du conseil municipal a approuvé l'adhésion au RZH afin qu'il nous aide dans nos démarches. Le diagnostic et les conseils que proposent les animateurs permettront d'identifier les enjeux environnementaux. »

**approche visant à transmettre de l'information aux visiteurs de sites naturels, culturels ou patrimoniaux.*

Découverte des richesses naturelles une hôte délicate des bois humides :

L'Impatiente ne-me-touchez-pas

La Balsamine des bois (*Impatiens noli-tangere*), encore appelée Impatiente ne-me-touchez-pas est une plante herbacée annuelle (20-80 cm) de la famille des Balsaminaceae. Cette impatiente est la seule espèce vraiment indigène de nos régions, ses cousines - comme la Balsamine de l'Himalaya - étant invasives et pour la plupart exotiques. Elle se reconnaît très facilement à la forme et la couleur très caractéristique de ses fleurs. Celles-ci sont jaunes et portent un long éperon également jaune, courbé jusqu'à 90°.

Cette espèce doit son nom à la forte réactivité de son fruit au toucher : la capsule mûre explose quand on veut la saisir et peut projeter les graines à quelques mètres (les autres espèces de balsamines le font également).

Elle affectionne les sols riches, semi-humides et relativement ombragés des forêts limousines. On la trouve essentiellement dans les boisements rivulaires ou fontinaux (zone de source) sous forme de tapis denses.



Impatiente ne-me-touchez-pas

Un peu de technique

Gestion de zones humides en forêt privée : le balivage d'Aulnes glutineux

M. Préaud et M. Dumont-Saint-Priest, propriétaires forestiers, sont très investis dans la gestion de leurs parcelles. Tous deux aspirent à mener une gestion forestière durable, en conciliant les intérêts économiques et environnementaux. La conduite de leurs boisements proches d'un cours d'eau est à deux stades d'avancement différents. Pour le premier, la phase initiale de diagnostic et de définition des objectifs arrive à son terme tandis que pour le second, des travaux d'éclaircie sont en cours de réalisation. Leur expérience est utilisée pour évoquer une démarche globale de gestion de taillis d'Aulnes glutineux.

Préparer une intervention forestière en zones humides

L'étude de la station forestière (climat, sol, flore...) et du peuplement (essence, densité...) est indéniable pour prendre connaissance des atouts de la parcelle tout en ayant pleinement conscience de ses contraintes. Toute intervention est dirigée par le choix d'essences adaptées et les mesures nécessaires au respect des sols. Avant de débiter un chantier, les préconisations à privilégier sont :

- définir la densité et le diamètre d'exploitabilité finale des essences choisies ;
- prévoir l'accès au chantier, les places de dépôts, les layons d'exploitations (circulation des engins et limitation de la migration de la terre dans la rivière) ;
- si possible, travailler par temps sec ou de gel ;
- utiliser des techniques d'exploitation dites « douces » : bucheronnage manuel, débardage par câble ou à cheval

Ce cadrage, défini dans le diagnostic du Réseau Zones Humides, permet d'établir un itinéraire technique de balivage présenté ci-dessous.

Exemple de balivage d'un taillis d'aulnes chez M. Dumont-Saint-Priest

Enjeu : Valorisation économique de peuplements en zones humides tout en respectant le patrimoine naturel

Objectif : produire du bois d'œuvre de qualité.

Technique choisie : balivage du taillis (sélection des plus belles tiges, qui seront conservées et valorisées à leur maturité).

Etapas d'amélioration d'un taillis d'aulnes

1) Marquage en réserve : il s'effectue sur les tiges les plus droites, saines, non chétives, qui seront valorisées. L'intérêt est d'augmenter la quantité de lumière car les sujets en pleine lumière produisent beaucoup plus de bois tant en circonférence qu'en hauteur.

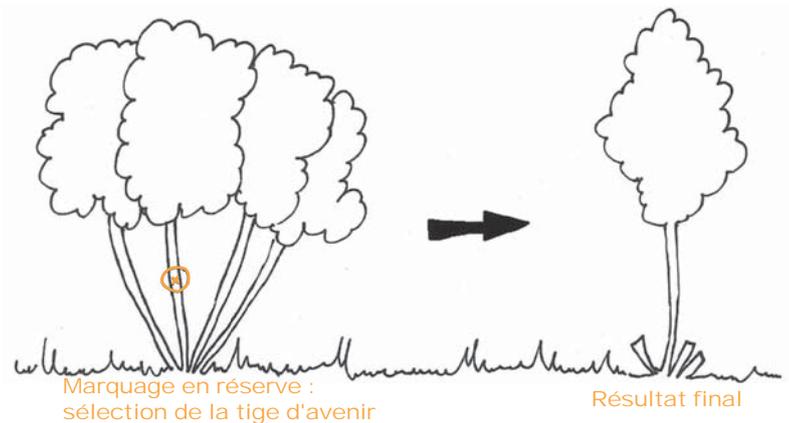
2) Prélèvement des tiges : il s'agit d'une succession de coupes visant à abaisser la concurrence exercée sur les tiges d'avenir marquée en 1). Par exemple, chez M. Dumont-Saint-Priest, pour une estimation initiale d'environ 2550 tiges d'aulnes/hectare, le balivage viserait l'obtention de 80-120 tiges/ha de bois d'œuvre.

3) Valorisation du bois : le bénéfice sur ce type de chantier se fait lorsque les plus belles grumes sont vendues pour du bois d'œuvre.

Des travaux d'élagage peuvent être effectués lors des années de maturation du peuplement.

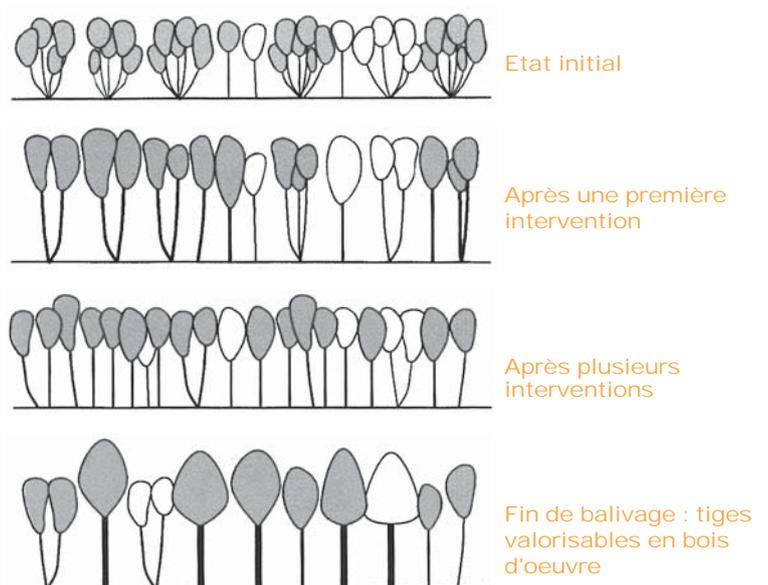
Pour cette 1^{ère} année d'intervention, M. Dumont-Saint-Priest conduira les travaux sur une petite partie du boisement afin d'évaluer les meilleures techniques d'exploitation et les coûts d'exploitation de ces zones engorgées.

Balivage d'Aulnes glutineux



Sources : prise2terre.wordpress.com

Etapas d'amélioration d'un taillis d'Aulnes



Sources : CRPF Champagne-Ardenne (Mieux connaître l'Aulne glutineux)

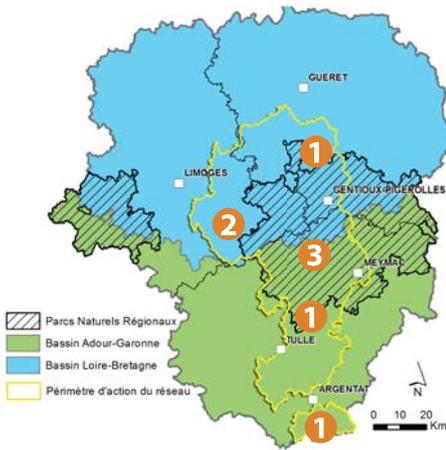
Animations

23/10/2013 : Vidange de l'étang de Chabannes (Tarnac, 19)

L'étang de Chabannes est un site acquis par le Conservatoire en 2004. Situé sur la commune de Tarnac (et proche de Saint-Merd-les-Oussines), ce site d'une surface de plus de 30 hectares accueille une magnifique tourbière tremblante : un vrai plaisir pour les yeux !

Inscriptions auprès de l'Antenne de Saint-Merd-les-Oussines 05 55 46 09 83.

Des animateurs à votre service !



- 1 **Ingrid Champion** - 05 55 03 98 25
ichampion@conservatoirelimousin.com
- 2 **Nicolas Lhéritier**
au Syndicat mixte Monts et Barrages
Le Château 87460 Bujaleuf - 05 55 69 57 60
nlheritier@conservatoirelimousin.com
- 3 **Lucie Blondel** - 05 55 03 09 03
Maiwenn Lefrançois - 05 55 46 09 83
lblondel@conservatoirelimousin.com
mllefrancois@conservatoirelimousin.com

Thématique forestière : Véronique Daviaud - 05 55 03 09 03
vdaviaud@conservatoirelimousin.com

Coordination : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23
ehennequin@conservatoirelimousin.com

Avec la participation financière de :



6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30
info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com

Rédaction : L. Blondel, I. Champion, E. Hennequin, M. Lefrançois,
Conception : CEN Limousin - Photos : CEN Limousin
Bulletin destiné aux adhérents du Réseau Zones Humides.
Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé.

Petites annonces

Besoin d'un coup de main ? Ce petit encart est fait pour vous. Profitez de ce bulletin pour vous exprimer et communiquer avec les autres membres du réseau

Vente directe

Certains éleveurs membres du Réseau Zones humides valorisent leurs productions grâce à la vente directe. Voici trois contacts qui peuvent vous intéresser :

Viande de veau et vaches limousines

Arnaud Laurent - La Regaudie - 19170 Viam
Tél : 05 55 95 44 91 - delaviandesurunplateau@gmail.com

Viande de bœuf Highland et agneaux Scottish

Gérard Migotti - Route de la Mairie - 19170 Gourdon Murat
Tél : 06 15 15 59 05 - gmigotti@yahoo.fr
Vache Highland : bœuf de 3,5 - 4 ans, conditionné sous vide
Agneau Scottish Black Face, conditionné sous vide
Livraison à domicile.

L'abattage a lieu courant octobre. La livraison de Highland se fait 5 - 6 semaines plus tard. 3 semaines pour l'agneau.

Viande de boeuf Highland et agneau

Alexandre Pagnaud - Ferme du Chatenet - 87120 Sainte-Anne-Saint-Priest
Tel : 06 65 35 56 26 - alexandre.pagnaud@gmail.com

Caissette de 5 kg : 15€/ kg - Caissette Agneau 6 à 8 kg : 14 €/kg

Livraison dans la mi-décembre, merci de passer commande avant le 20 novembre.

Cours d'eau et zones humides, vers un accompagnement des techniciens « rivières » en Corrèze

Les collectivités territoriales, à travers leurs techniciens « rivières » (une dizaine en Corrèze), s'engagent désormais dans des programmes d'actions de bassins versants de plus en plus diversifiés. S'intéressant aux zones humides, ils sollicitent les animateurs du RZH pour des conseils techniques ou un accompagnement plus large. Pour répondre à ces besoins grandissants, un programme spécifique est proposé comme suit :

1 Formation / Identification et Gestion des Zones humides

A partir de visite de terrain, des journées de formations thématiques se mettront en place pour répondre aux besoins des techniciens sur l'identification des habitats humides et leur gestion. L'objectif est d'augmenter leur autonomie en terme de connaissances et de gestion des zones humides.

2 Visites de conseils

Les techniciens "rivières" sont amenés à aller sur le terrain pour échanger avec des gestionnaires de zones humides. Ces rencontres peuvent aboutir à des besoins de conseils techniques d'un animateur du Réseau.

3 Plans de gestion simplifiés

Certains techniciens "rivières" prévoient dans leur programme "Cours d'eau", la rédaction de plans de gestion de zones humides. Un animateur du Réseau pourra aider le technicien à réaliser cette action.

4 Participation à la conception d'un programme d'actions Zones humides porté par la collectivité

Cette action a pour objectif de guider le technicien "rivières" dans l'élaboration d'un programme d'actions pragmatique afin de réaliser des opérations en faveur des zones humides.